

# Les Assises de la Ville

## Les 22, 23 et 24 novembre

Pour leur seconde édition, après celle de novembre 93, les Assises de la Ville proposent à nouveau à tous les acteurs de la vie locale, à toutes les associations et à tous les habitants qui, à un titre ou à un autre, s'intéressent à leur ville, de se rencontrer pour échanger, débattre et réfléchir ensemble sur la vie dans la cité cristolienne.

Ces Assises forment le cadre et le théâtre d'un grand débat public qui doit permettre l'expression du plus grand nombre autour de thèmes aussi variés que l'enfance et la jeunesse dans la ville, la vie quotidienne, les solidarités ou le développement urbain et l'emploi. Les quatre rapports de commissions qui suivent, jettent les bases d'une réflexion qui se voudra collective pendant ces trois jours de novembre.

Les pistes sont nombreuses. Elles ne manqueront pas de rencontrer un large écho auprès de la population, gage du dynamisme de la démocratie locale.





# La vie quotidienne

LES ASSISES DE LA VILLE

**Vivre au quotidien dans sa ville, c'est bénéficier du meilleur environnement possible, de services publics de qualité, de loisirs ou des petits aménagements qui aident la vie de tous les jours. Bref, c'est se sentir bien dans sa ville.**

**L'occasion est donnée aujourd'hui de relever et de débattre de ce qui pourrait encore être amélioré pour une meilleure qualité de vie à Créteil. En identifiant les besoins au quotidien des Cristoliens, des propositions concrètes pourront être faites pour leur permettre de mieux vivre leur ville.**

## Les services publics

Le rôle des services publics dans une ville est très important. Du ramassage des ordures ménagères à l'entretien des espaces verts, de l'accueil en mairie à la cantine scolaire, les services publics sont des acteurs quotidiens qui assurent le fonctionnement de la ville. Quelle politique de service public faut-il à

l'avenir ? Quel est l'arbitrage optimum entre service public et concession privée ? Faut-il renforcer ces services ou au contraire, moins intervenir dans la ville ? Quels sont les services qui manquent aux Cristoliens ?

## Les transports

Créteil est située au cœur de l'Est parisien. Accéder à Paris, accéder à d'autres communes avoisinantes constituent des enjeux importants. Aujourd'hui, la Ville bénéficie de pratiquement tous les modes de transports collectifs existants : métro, TVM, bus, réseau routier dense, etc.

Que faire pour améliorer les transports en commun ? Comment faciliter les transports entre les quartiers de la ville ? Quels sont les nouveaux besoins ?

## L'environnement urbain

Vivre au quotidien, c'est aussi vivre dans un environnement urbain, c'est-à-dire construit et arboré. L'ensemble doit former un tout cohérent où chaque quartier a son identité propre. Aujourd'hui, Créteil est connue pour son lac, ses es-

paces verts. Il reste sans doute des améliorations à apporter. L'habitat, les espaces verts, mais aussi des cheminements plus faciles, un meilleur éclairage, une rampe pour poussette, sont des éléments qui peuvent faciliter la vie au quotidien. Comment recenser ces besoins ? Quelle stratégie adopter pour que, de manière équitable, le plus grand nombre bénéficie de ces améliorations ? Comment procéder pour faciliter la vie des habitants au quotidien ?

## Les loisirs

Créteil est une ville de banlieue atypique. Elle bénéficie de l'ensemble des infrastructures sportives, culturelles et de loisirs dont une ville peut disposer. Stades, piscines, bibliothèques, théâtre, salles de cinéma, MJC et associations forment un tissu dense. Que faut-il faire pour développer davantage les loisirs à Créteil ? Est-ce sous forme de grosses structures ou de petits équipements complémentaires dans les quartiers ? Comment faciliter l'accès à ces équipements au plus grand nombre. Quelles sont les actions à entreprendre ?

## Le sentiment de sécurité

Bien vivre dans sa ville, c'est aussi avoir le sentiment d'y vivre en sécurité. Qu'en est-il aujourd'hui, alors que Créteil ne connaît pas les dérives de certaines villes que diffusent les médias. Le sentiment de sécurité ne se résume cependant pas à la seule violence : l'éclairage, les petits vols, le bruit, jouent également un rôle. Dans l'avenir que faudrait-il faire ? Quelle place doit avoir la prévention par rapport à la répression ? Que faut-il privilégier pour améliorer encore le sentiment de sécurité, sachant que les municipalités n'ont pas de pouvoir de police ?





# Les solidarités

LES ASSISES DE LA VILLE

**Si la Ville est -par excellence- le lieu privilégié de l'expression des besoins, elle se trouve également en première ligne pour la mise en œuvre des mécanismes de solidarité, qu'ils soient d'origine publique ou privée. L'accroissement des situations d'exclusion a accentué, ces dernières années, l'attente sociale vis-à-vis des villes : de par leur proximité, l'élu local, le service municipal deviennent les premières instances -et parfois les seules- auxquelles s'adressent les habitants pour résoudre des problèmes aussi divers que la recherche d'un logement ou d'un emploi, l'obtention de recours ou d'allocations, mais aussi la réhabilitation d'un quartier ou l'aide aux victimes.**

## Une approche globale

La Ville de Créteil a fait de la solidarité un principe qui éclaire toute sa politique, qu'il s'agisse de fiscalité, d'habitat, d'éducation, d'accès aux activités culturelles, de loisirs ou de politique de la ville...

Mais devant la double dégradation de la situation sociale et des finances publiques, un certain nombre d'interrogations sont à prendre en compte.

De plus en plus de personnes de toutes origines connaissent la spirale infernale de l'exclusion : perte d'emploi, problèmes familiaux, perte de logement... Face à ce constat, la Ville de Créteil a su bâtir des dispositifs importants ("Un toit pour tous", des structures d'insertion...) pour soutenir les personnes en difficulté.

Mais ces réponses, bien qu'import-

antes, demeurent insuffisantes. Faut-il tout attendre des pouvoirs publics ? Quel rôle le citoyen peut-il jouer ? Comment améliorer un existant déjà si riche ? Par ailleurs, sur des dossiers complexes tels que le logement, l'emploi, peut-on envisager une démarche intercommunale ?

## Lutter contre toutes les exclusions

La solidarité peut également se décliner en fonction des populations. Certaines sont confrontées à des problèmes d'ordre physique ou psychologique (handicapés), liés à l'âge (personnes âgées dépendantes) ou à l'état de santé. D'autres personnes, étrangères ou d'origine étrangère, éprouvent des difficultés d'intégration.

Cette solidarité ne repose pas uniquement sur un système d'allocations ou d'aides, mais également sur le regard et la considération portés à l'autre. Par ses actions en direction de ces populations, la Ville de Créteil a une démarche d'intégration pleine et entière. Mais là encore, elle ne peut tout.

Quel doit être le rôle du secteur associatif et comment éduquer les enfants et les jeunes face à ces problèmes ? Comment développer les relations entre générations, et avec quels moyens ? Comment faire en sorte que les différences n'excluent pas, mais qu'elles soient, au contraire, source d'enrichissement pour la collectivité ? Quelles actions mener en direction



des quartiers pour renforcer la cohésion de la ville ?

## Coordonner les actions

La grande diversité des situations faisant appel à la solidarité de la collectivité induit une multiplicité d'acteurs -institutionnels, associatifs, bénévoles- qui interviennent dans ce champ, sans réelle unité ni cohérence des actions. Par ailleurs, si les compétences en matière de solidarité sont bien réparties par les lois de décentralisation, notamment entre les différentes collectivités et l'Etat, il n'en demeure pas moins vrai qu'un certain flou persiste et que la ville est



souvent en première ligne face aux revendications et aux insatisfactions.

Des deux remarques qui précèdent, il s'ensuit une très grande confusion quant à l'organisation territoriale de la solidarité.

Quelles sont les limites des interventions des différents partenaires dans la ville ? Comment améliorer la lisibilité -pour les usagers notamment- des dispositifs ? Y-a-t-il des expériences particulièrement intéressantes à mener en matière de coordination et de déclioisonnement des interventions

qui, à terme, pourraient donner naissance à un "modèle" cristolien ?

## Evaluer les aides et les besoins

En règle générale, les politiques publiques sont peu évaluées, à l'exception notable du RMI.

Au niveau local, la question de l'évaluation se pose avec force, et ce d'autant plus que les dépenses en matière de solidarité ont explosé ces dernières années.

Cette question ne doit pas se limiter à une approche financière, mais couvrir l'ensemble du champ de la solidarité :

- Les bénéficiaires : qui sont-ils ? Comment évoluent-ils ?

- Les dispositifs en matière d'accès aux soins, au logement, à l'emploi, etc., correspondent-ils aux besoins ? A Créteil, ces dispositifs sont portés par un réseau institutionnel et associatif dense. Comment en mesurer l'effet sur la population ? Le prix de la solidarité -ou des solidarités- est-il trop élevé ?

# L'enfance et la jeunesse

**Créteil a la chance d'être une ville particulièrement jeune. En effet, plus de 31 000 de ses habitants ont moins de 25 ans. La Ville se doit donc d'avoir une politique particulièrement active dans les secteurs prioritaires de l'enfance et de la jeunesse, pour les familles et leurs enfants. Beaucoup a été fait. Il n'en reste pas moins que pour l'avenir, diverses questions doivent être approfondies et faire l'objet de débats.**

## L'accueil de la petite enfance

Le nombre de femmes qui travaillent n'a cessé de progresser au plan national (80 % dans la tranche d'âge 25-49 ans). Cet essor de l'activité féminine va inévitablement de pair avec une forte demande d'accueil des enfants d'âge pré-scolaire. La commune se doit de répondre à cette légitime préoccupation des familles.

Au fil des années, la Ville de Créteil s'est dotée de structures de qualité et diversifiées (crèches col-



lectives, familiales, mini-crèches, relais assistantes maternelles, haltes garderies...) qui constituent un véritable réseau d'accueil.

Comment améliorer la gestion individualisée des situations pour proposer aux familles une solution d'accueil réellement conforme à leurs besoins ? Adapter les horaires d'ouverture des diverses structures (accueil plus tardif ou le samedi), développer des modes d'accueil éclatés dans la ville (locaux mis à la disposition d'assistantes maternelles) pourraient, par exemple, répondre à certaines situations.

Comment renforcer les liens et fa-

voriser le passage entre les structures d'accueil de la petite enfance et l'école maternelle ?

Comment favoriser l'accueil parents-enfants dans certains quartiers afin de favoriser une prévention plus précoce ?

## Multiplier les activités péri-scolaires

Le mercredi et durant les vacances scolaires, les centres de loisirs assurent l'accueil des enfants scolarisés en écoles maternelles et élémentaires. 22 centres de loisirs fonctionnent sur la ville, 11 en ma-





ternelle, 7 en élémentaire et 4 centres mixtes. En 1995, ils ont réalisé 83 892 journées enfants. 8 ateliers pédagogiques : vidéo, arts plastiques, initiation musicale, tennis de table, piscine, handball, VTT et judo accueillent tous les centres de loisirs par cycles.

En été sont organisés des stages nautiques à la Base de loisirs, de nombreuses sorties ainsi que des séjours courts avec hébergement. La fréquentation globale des centres de loisirs a tendance à baisser pour diverses raisons : situation actuelle de l'emploi, coût pour certaines familles malgré les réductions accordées en fonction du quotient familial, baisse de l'attrait des centres de loisirs pour les enfants de plus de 8 ans.

A partir de ces quelques constats, la réflexion pourrait porter sur les perspectives d'évolution de cet important dispositif, afin qu'il puisse répondre de manière plus satisfaisante aux souhaits des familles et de leurs enfants.

### Renforcer le soutien scolaire

Pour l'ensemble des acteurs sociaux, l'échec scolaire est l'une des principales difficultés rencontrées par une partie importante des jeunes. C'est un facteur déterminant dans les difficultés ultérieures d'insertion sociale et professionnelle.

C'est pourquoi la Ville de Créteil

apporte son soutien à l'amélioration des moyens mis en œuvre pour l'entraide scolaire, en liaison avec un nombre important de partenaires associatifs et socioculturels.

Pour renforcer encore ce dispositif, un certain nombre d'actions semblent nécessaires : augmenter le nombre de bénévoles et de lieux d'accueil pour les enfants, situés le plus près possible de leur domicile, faire participer davantage les parents et travailler plus en profondeur avec les établissements scolaires.

### Des activités pour tous

Chaque Créteilien doit pouvoir trouver dans sa ville, les moyens de son épanouissement personnel. C'est pourquoi, il est indispensable de rendre accessibles à tous les activités d'animation et de loisirs, le sport et la culture.

Les MJC, les centres sociaux, les nombreux clubs sportifs de Créteil doivent permettre à chacun de pratiquer l'activité de son choix. Depuis plusieurs années, la commune peut prendre en charge jusqu'à 90 % du coût d'une activité pour les enfants et les jeunes des familles ayant les revenus les plus modestes.

Par ailleurs, la Ville a initié la mise en place de lieux de rencontre et de convivialité. Plusieurs espaces jeunes ont ainsi vu le jour et participent de la volonté de responsabi-

liser les jeunes et de les rendre plus autonomes.

Il convient également de réfléchir sur l'évolution de certaines activités qui répondent encore mieux, dans l'avenir, aux aspirations des jeunes.

### Une jeunesse citoyenne

Les jeunes ont une volonté de participation et de prise de responsabilités au sein de la ville. Celle-ci s'exprime déjà dans de nombreux lieux tels que les conseils consultatifs des usagers des équipements socioculturels, les conseils d'administration des MJC et clubs sportifs, les commissions de jeunes des comités de quartier. Elle s'exprime aussi parfois de façon plus désordonnée ou impulsive, témoignant ainsi de la difficulté à entamer un dialogue sur la base d'une confiance mutuelle.

La création d'un conseil de jeunes doit aussi permettre de répondre aujourd'hui à ce besoin réel de meilleure intégration de la jeunesse à la vie de notre cité, mais également à la volonté des jeunes d'élaborer eux-mêmes les solutions à leurs problèmes et de s'exprimer sur des sujets qui dépassent le cadre local.

Une réflexion a été engagée depuis plusieurs mois. Les Assises de la Ville seront une occasion de débattre et de faire les propositions qui permettront une mise en œuvre rapide de cette instance.

### Insertion sociale et professionnelle

Créteil a la chance d'être une grande ville universitaire, un pôle d'attraction et de dynamisme. Cependant, la conjoncture actuelle nous contraint à œuvrer en profondeur pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

L'accès au premier emploi, au logement, à la santé : autant de questions qui angoissent tous les jeunes et sur lesquelles il y a lieu d'approfondir le travail et la réflexion.



# Le développement urbain

LES ASSISES DE LA VILLE

**Développement urbain et développement économique sont étroitement liés à Créteil qui dispose d'atouts réels dans ces domaines.**

**Chef-lieu du Val-de-Marne, la Ville accueille un grand nombre de services départementaux ; ville universitaire, hospitalière, elle attire enseignants, chercheurs, médecins, et offre de nombreux postes dans le secteur de la santé ; ville commerçante et industrielle, elle propose une gamme d'activités très large et accueille des entreprises de pointe.**

## Population et emplois

Entre 1990 et 1994, Créteil a gagné 2 500 emplois nouveaux, et le nombre total des emplois y est supérieur au nombre d'actifs (44 500 contre 38 720 - recensement 90). Cependant, avec l'urbanisation récente de la partie sud de la ville, ce rapport évolue vers l'équilibre. Mais aucun bilan, aussi séduisant soit-il, ne saurait être satisfaisant dans un contexte d'accroissement du chômage avec les conséquences sociales que l'on connaît : on recense à Créteil 5 131 demandeurs d'emploi en juin 1996, contre 5 028 en septembre 1995 (+2 %), dont 1 812 chômeurs de longue durée.

Dès lors, et bien que la solution du problème de l'emploi ne dépende pas uniquement des initiatives locales, il convient de s'interroger sur la manière de rendre le développement économique et urbain de Créteil générateur de développement social.



Comment maintenir et renforcer l'emploi dans les services publics avec, pour double objectif, l'amélioration de la qualité des services aux usagers et le maintien du niveau de l'emploi ?

Les mouvements sociaux de novembre et décembre 1995 ont montré à quel point, dépôts de bus, hôpitaux, écoles,... étaient partie intégrante de la ville et participaient à son image.

A Créteil, où près d'un tiers des résidents sont employés dans le secteur tertiaire non marchand, où le paysage urbain est ponctué d'équipements publics importants, la question du lien entre vitalité économique et maintien de services publics est cruciale.

## Le développement économique

Le dynamisme économique de Créteil tient à la fois à sa situation géographique -au cœur d'un bassin d'emplois considérable-, sa bonne

desserte et son développement urbain et démographique rapide (entre 1982 et 1990, la population est passée de 72 000 à 87 000 habitants). Contrairement aux communes limitrophes, durant la même période, le solde migratoire annuel de la ville est resté positif. Ces atouts, ajoutés à une population jeune et relativement bien formée ainsi qu'à un environnement de qualité, ont attiré de nombreuses entreprises, et notamment dans des activités de pointe. L'aménagement de zones d'activités diversifiées comme Créteil parc, le Parc d'activités technologiques, ou la création d'une pépinière... renforcent le tissu économique local.

Comment dynamiser ce potentiel économique pour en faire bénéficier la population ? Quel doit être le rôle de l'entreprise ? Comment favoriser la synergie entre le monde du travail et l'école ? Quel doit être le lien entre lutte pour un environnement de qualité et développement économique ?



# l'emploi

## Les nouveaux services

Le développement des services de proximité est une des pistes à explorer pour améliorer la situation de l'emploi dans notre pays. Les gains de productivité dans tous les secteurs de l'activité économique ont en effet bouleversé la donne : l'emploi salarié diminue avec les conséquences que l'on connaît. Sans se satisfaire de cette situation, il convient d'explorer d'autres pistes, susciter la réflexion sur les nouveaux services, créateur d'emplois et favorisant l'amélioration des conditions de vie.

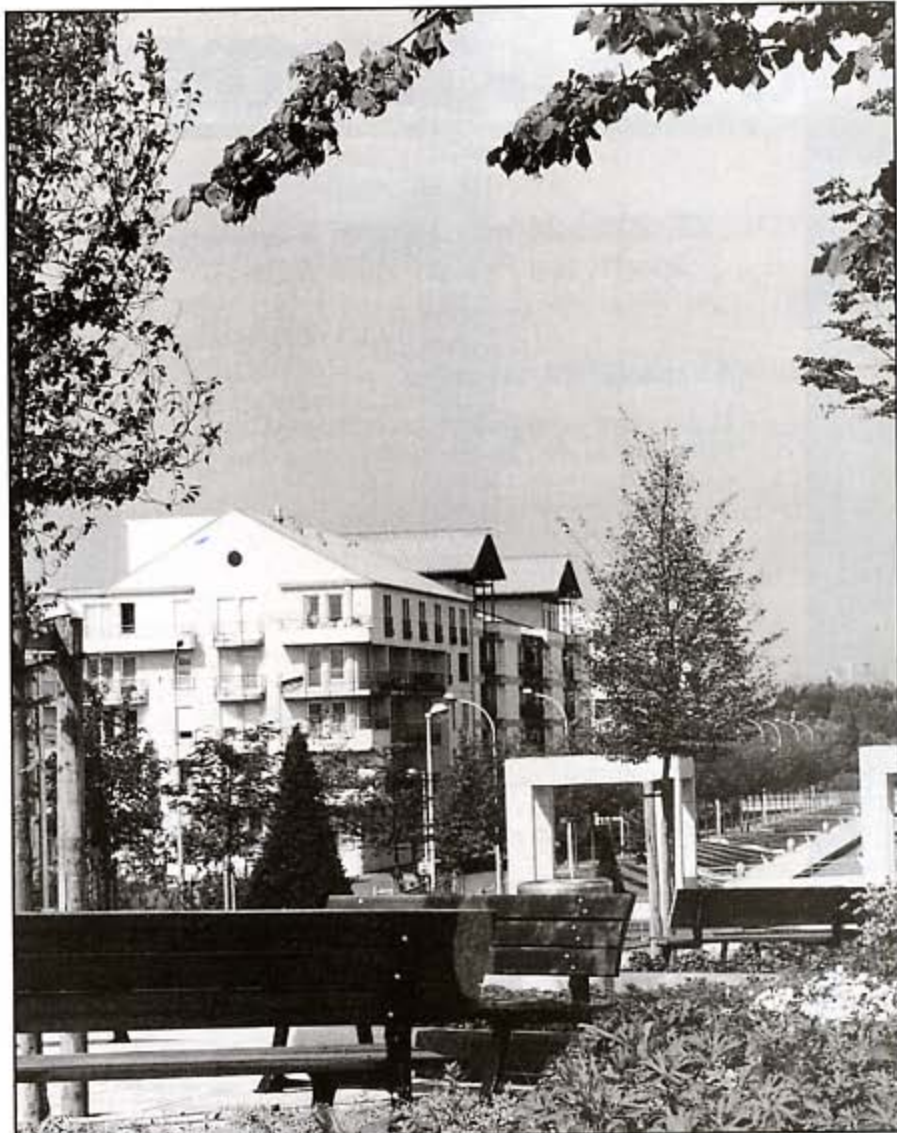
Le niveau local est le meilleur cadre pour une telle recherche, notamment pour tout ce qui touche à l'aide aux personnes. A Créteil, des initiatives ont été prises dans ce domaine avec la création d'une association intermédiaire pour développer les services de proximité et celle de deux entreprises d'insertion qui viennent compléter l'existant, à savoir la Régie de quartier. Comment dépasser la phase d'expérimentation et valoriser, grâce à la création d'activités, les nouveaux besoins qui surgissent en matière d'amélioration du cadre de vie, par exemple ? Comment résoudre la question du financement de ces services, nécessaires à des personnes souvent non solvables ?

## Le cadre urbain

Aujourd'hui, le cadre d'intervention urbain de Créteil s'oriente autour de plusieurs grands axes.

D'une part, l'achèvement de l'urbanisation de la ville se traduit par la création de nouveaux quartiers : ZAC des Coteaux-des-Sarrazins, ZAC de la pointe du lac. Des aménagements nouveaux verront également le jour avec des terrains à vocation d'espaces libres et de loisirs, situés entre la Base de loisirs et ces nouveaux quartiers.

D'autre part, des actions de revitalisation des quartiers plus anciens s'avèrent nécessaires. Elles touchent plus particulièrement ceux classés en ZUS (Zones



urbaines sensibles) : Palais, Sablières, haut du Mont-Mesly et Coteaux-du-Sud, Bleuets, Bordières.

C'est à partir de ces données et des évolutions probables de la vie urbaine que plusieurs axes de réflexion paraissent devoir être approfondis.

Les questions relatives à la mixité et à la diversité sociale dans les différents quartiers doivent être appréhendées. Les objectifs de peuplement du parc social doivent également être définis (mise en place d'une conférence communale du logement et Charte du logement social de Créteil).

Au quotidien, une multitude d'autres sujets méritent aussi toute notre attention. Comment développer la revitalisation des centres commerciaux de quartier ? Quels développements prévoir pour une meilleure circulation, pour le stationnement, les cheminements ou les réseaux verts... ? Quels sont les axes à privilégier en matière de protection de l'environnement (propreté urbaine, cadre paysager, pollutions...)? Dans quel cadre le partenariat et la concertation doivent-ils s'opérer entre tous les acteurs de la ville ?

## De nouvelles perspectives

Alors que Créteil arrive au terme de son développement urbain, le rapport au travail est en train de se modifier. Les nouvelles formes qu'il prendra ne manqueront pas d'avoir des conséquences diverses sur la vie d'une ville comme Créteil. Si l'on retient l'hypothèse la plus optimiste et la plus volontariste, la baisse du temps de travail sera une donnée essentielle et générera de nouvelles façons de vivre la ville.

Les Assises de la Ville peuvent être l'occasion d'ouvrir la réflexion sur cette perspective d'une vie urbaine renouvelée et de plus en plus intense.